

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 MAI 2011

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Convocation : 3 mai 2011.

Présents : M. JP. TIXADOR, président, MME A. FOLIARD, MM A. BATTLO, L. LAFONT, L. MUNOZ, membres.

Absents excusés : MM M. COLOMER, A. RENART qui a donné procuration à M. JP. TIXADOR.

Absents : MM A. LABERTY, A. NOÉ, P. PLUSQUELLEC.

Invités à titre consultatif : MME J. ARMENGOU, Maire, MM G. LUIS, Trésorier de MONT-LOUIS, P. FAUVEAU, directeur.

Le quorum atteint le Président ouvre la séance à 18H10.

*L'ordre du jour **adopté** est celui qui apparaît au cours de ce relevé de conclusions.*

I- SECRÉTAIRE DE SÉANCE : monsieur L. MUNOZ est élu secrétaire de séance à l'**UNANIMITÉ**

II- RELEVÉ DE CONCLUSION DE LA SÉANCE DU 10 février 2011 : approuvé à l'**UNANIMITÉ**.

III- COMPTES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION : après une erreur de transmission des statuts, le vote par correspondance ne peut être validé, bien que ces deux comptes soient strictement concordants, il est nécessaire de les voter en séance.

Les comptes administratifs et de gestion sont **APPROUVÉS À L'UNANIMITÉ**.

IV- NOUVEAU VOTE DES STATUTS : ces statuts ont été approuvés par le Conseil le 22 juin 2010 et par le Conseil Municipal le 3 août 2010. Par suite d'une erreur, ils n'apparaissent pas dans le relevé de conclusions dans leur intégralité et n'ont pas été déposés en Préfecture. Ils sont donc remis aux voix et **ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ**.

V- DIVERS : le Président demande au directeur de faire un bref point sur la trésorerie de la Régie. Le directeur indique donc que la trésorerie reste saine mais avec un roulement en baisse significative pour les raisons suivantes :

- L'écart entre le tarif de cession et le tarif réglementé se resserre, la marge diminue.
- Le nombre de raccordements augmente avec 40% des frais à charge de RELC.
- Les impayés pour lesquels Madame le Maire fait part de son exaspération. Monsieur LUIS promet une amélioration à partir de juillet.

Le directeur précise que des dépenses importantes sont prévues, raccordement du panneau de la DIR (pour un abonnement faible), entretien des transformateurs, une douzaine de raccordements... Il souligne l'utilité des interventions techniques de plus en plus fréquentes et efficaces de M. Alibert.

L'ordre du jour épuisé, le Président lève la séance à 18H45.

Le secrétaire de séance

Le Président

L MUNOZ

JP TIXADOR

 Régie électrique : 10 avenue LAX- F-66210 LA CABANASSE

 00 33 (0)4 68 04 11 35  00 33 (0)4 68 04 25 08

 contact@regicab.fr ou regie-la-cabanasse@wanadoo.fr

<http://www.regicab.fr>